

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA TOULOUSE_2022-1074683_MCF_TPCAU 1_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maître de conférences / Théories et pratiques conception architecturale et urbaine 1 / Cat 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Occitanie
Département	Haute-Garonne
Adresse	Ecole nationale supérieure d'architecture 83 rue Aristide Maillol 31106 Toulouse cedex 1

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

Dans le réseau des 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture sous tutelle du ministère de la Culture et co-habillée par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation l'ENSA Toulouse s'engage, entre autres, en faisant évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Elle propose notamment avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale et continue qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'ENSA Toulouse étant investie de longue date dans la recherche, son laboratoire (LRA) explore les problématiques actuelles et à venir du projet architectural, urbain et paysager et accueille aujourd'hui plus de quarante doctorants. Elle prépare ainsi une nouvelle génération de professionnels et d'enseignants-chercheurs, en renforçant simultanément le rayonnement international de l'établissement, qui s'appuie déjà dans le cursus initial sur une cinquantaine de conventions offrant aux étudiants des perspectives de mobilité très diversifiées. La recherche et la coopération internationale constituent donc des leviers essentiels pour les évolutions pédagogiques de nos formations initiales, doctorales et continues. L'établissement est membre associé renforcé de l'Université Fédérale de Toulouse. Au-delà de la visibilité internationale que cela permet, cette adhésion témoigne de la volonté de l'école :

- d'être partie prenante de l'offre de formation du site ;
 - de proposer à ses étudiants des parcours d'enseignement variés ;
 - de défendre une politique scientifique qui s'appuie sur la coordination de la formation doctorale.
- En effet le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'ENSA Toulouse est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales de l'Université fédérale de Toulouse, école doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) et l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés);
- d'offrir à ses enseignants et étudiants l'accès à des services communs de qualité (« welcome desk », formation des enseignants, services documentaires, services informatiques...).

3 000 caractères au maximum, espaces compris

Le candidat devra contribuer au projet pédagogique et scientifique collectif de l'école dans le cadre d'une approche transdisciplinaire.

UE Conception S2 - S211-Rudiment du projet architectural, représenter-concevoir-mettre en œuvre **Le deuxième semestre est un semestre d'initiation et de découverte visant à l'acquisition des rudiments de la conception et du projet d'architecture.**

Au moyen d'exercices de manipulations spatiales, de cours théoriques et de culture architecturale, de cours sur les mises en œuvre et la matérialité, de relevés et d'analyses, il s'agit à partir de premières explorations, de donner aux étudiants les moyens d'acquiescer la faculté de se projeter dans l'espace et d'en prendre la mesure, de les initier progressivement aux outils de réflexions et de spatialisation.

L'apprentissage vise aussi l'acquisition des codes de représentation et une prise en compte de la construction. La place de l'architecte dans la société, les doctrines et théories architecturales des différentes époques, les acteurs de la construction, le rôle fondamental de la lumière dans la définition des espaces, les modes de composition, la matérialité sont autant d'aspects abordés par l'équipe enseignante en cohérence avec les objectifs énoncés ci-dessus.

Ces modalités pédagogiques sont organisées collégalement avec l'ensemble des enseignants du S2, et coordonnées par le coordonnateur de l'UE.

UE Technique de représentation pour l'architecture S1 et S2 : Dessin

Cet enseignement est lié à celui de la conception. Il s'agit de dessiner à main levée en maîtrisant la géométrie du projet, prendre connaissance des différents modes de représentation, mettre en valeur des volumes sous la lumière en maîtrisant la projection des ombres portées, d'appliquer les codes graphiques propres à la représentation du projet.

UE Conception S71/S91 Patrimoine(s) en projet

L'enseignant recruté devra participer avec l'équipe du groupement thématique « Patrimoine en projet(s) » à l'encadrement pédagogique du projet architectural et urbain portant sur la transformation et la réutilisation des édifices, des espaces et des lieux urbains existants tant à caractère historique que vernaculaire. L'objectif est de répondre aux défis sociétaux majeurs tels la transition écologique et énergétique, la valorisation du patrimoine protégé et non protégé avec une attention sur la valeur d'usage. Centré sur le bâti mineur, l'enseignement aborde la réhabilitation, la restauration, la conservation et les techniques constructives. Il vise à donner les compétences et les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toutes les formes d'intervention en dialogue avec l'existant.

Le candidat devra proposer une approche théorique, pratique et pédagogique cohérente, dans laquelle la culture constructive permet de questionner le rapport de l'architecture à son environnement, en précisant notamment l'articulation entre la matérialité du projet et son inscription dans un contexte spécifique.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

Heures encadrées pour ces enseignements dans le programme pédagogique

UE Conception S211 Rudiment du projet architectural, représenter-concevoir-mettre en œuvre = 15h CM + 97hTD

UE Technique de représentation pour l'Architecture S1 –S111 2 et S2- S2- S21 2 - Dessin

40 H TD S1 + 30 H TD S2

UE Conception S71/S91 Patrimoine(s) en projet – Intervention sur le patrimoine bâti mineur 132H TD et 12H CM

Autres enseignements envisageables : en master, participation aux cours de théories et culture, séminaires et autres ateliers de conception.

Autres charges : encadrement des rapports de licence, direction d'étude HMNOP, jurys HMNOP.

Participation aux différentes instances et commissions qui organisent la vie de l'établissement.

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux

dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Il est attendu de la candidate ou du candidat :

- une expérience dans l'enseignement de la conception à travers des pratiques variées, TD, interventions théoriques dans le cadre de l'atelier de projet et cours magistraux.

La candidate ou le candidat devra montrer une posture d'enseignement marquée par un intérêt pour les questionnements contemporains tournés vers une écoute profonde des sites et des habitants ainsi que vers de nouvelles manières de construire.

- Une pratique opérationnelle dans les domaines de l'architecture qui sera présentée de façon critique, en lien avec l'enseignement.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Rattachement au Laboratoire de recherche de l'ENSA Toulouse : LRA (Laboratoire de Recherche en Architecture).

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplôme d'architecte DE ou DPLG

La candidate ou le candidat disposera d'une expérience de la maîtrise d'œuvre

La candidate ou le candidat possédera une expérience pédagogique explicite de l'enseignement du projet dans une école d'architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA TOULOUSE.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>